

# K-FACTORY

## MICROBIO

DEUX POIGNEES permettent de déplacer le MICROBIO sans aucun danger.

750°C

Interrupteur avec voyant de mise sous tension



880°C

CONFORME AUX NORMES



Fusible de protection



**MICROBIO**

BREVET DEPOSE

**NOTICE D'UTILISATION**

CONFORME AUX NORMES 

**Attention** : Vous allez utiliser un appareil **HAUTE TEMPERATURE**  
Respectez impérativement les consignes de sécurité.

- 1 - Poser l'appareil sur une surface stable et plane.
- 2 - Brancher l'appareil dans une prise secteur 230 Volts avec terre.
- 3 - Basculer l'interrupteur avec voyant de mise sous tension (Rouge) sur la position ON. Le voyant s'allume. L'appareil est alors en service.

**Attention** :



Sur la face avant de l'appareil sont gravées **LES SURFACES CHAUDES** à ne pas toucher lors de la chauffe, comme lors du refroidissement.  
Sous peine de brûlures graves.

**POUR DEPLACER L'APPAREIL , UTILISER IMPERATIVEMENT LES DEUX POIGNEES PREVUES A CET EFFET DE CHAQUE COTE DU MICROBIO.**

**Attention** :

Ne pas poser directement sur la surface du MICROBIO des récipients (cristalliseur, récipient métallique, etc...) qui pourraient stopper les courants de convections, ce qui entraînerait (en interne) une surchauffe anormale de l'appareil et la détérioration des résistances par cette mauvaise manipulation.

Pour cette application, il est impératif d'utiliser le support plan, prévu pour tout récipient en verre utilisé en BioChimie.

**CE NON RESPECT D'UTILISATION ENDOMMAGERAIT LES PARTIES INTERNES ET DE CE FAIT ANNULERAIT LA GARANTIE CONSTRUCTEUR.**

# MICROBIO

BREVET DEPOSE

CONFORME AUX NORMES 

## EN CAS DE PANNE :

Si le voyant de mise sous tension ne s'allume pas:

- a) Basculer l'interrupteur de mise sous tension sur OFF .
- b) Débrancher la prise secteur.
- c) Changer le fusible.Type: Fusible rapide. 5 ampères.  
Haut pouvoir de coupure.250 Volts.

Après vérification du fusible, si l'appareil ne fonctionne toujours pas, prendre contact avec la société:



L'utilisateur est averti que si l'appareil est utilisé d'une façon non indiquée par le constructeur, la protection assurée par le **MICROBIO** peut alors être compromise.

Mise au rebut des produits en fin de vie



Informez-vous auprès des instances locales sur le système de collecte des produits électriques et électroniques en fin de vie.

Conformez-vous à la législation en vigueur et ne jetez pas vos produits avec les déchets ménagers. Seule une mise au rebut adéquate des produits peut empêcher la contamination de l'environnement et ses effets nocifs sur la santé.

Distribué par :

Z.A de Gesvrine - 4 rue Képler - B.P.4125  
44241 La Chapelle-sur-Erdre Cedex - France  
t. : +33 (0)2 40 93 53 53 | f. : +33 (0)2 40 93 41 00  
commercial@humeau.com